

Un code d'éthique définit ce qui est considéré comme étant une conduite acceptable et un comportement correct. Il est le reflet des valeurs adoptées par un groupe. Ces valeurs sont généralement organisées en une série de principes de base qui définissent les normes de comportement attendues des membres dans l'accomplissement de leurs fonctions. Il guide l'équipe vers des décisions dans le meilleur intérêt de tous. Il fait point de référence, soutient les entraîneurs, les membres de l'organisation à prendre des décisions réfléchies concernant l'équilibre dans l'atteinte d'objectifs personnels ou d'équipe et les moyens par lesquels ces objectifs seront atteints.

#### DÉFINITION DES TERMES

**Entraîneur** : Personne à l'emploi du Club Volleyball Attaque Mauricie qui a à sa charge une équipe. L'entraîneur inclue le coordonnateur du Sport-études, les adjoints aux entraîneurs, les stagiaires.

**Athlète** : : Personne qui évolue comme participante dans une équipe de volleyball que ce soit dans les équipes au niveau du secteur scolaire ou civil.

**Parent**: Personne responsable au nom de la loi de l'athlète ou toute autre personne considérée comme responsable de l'athlète signifiée officiellement par parent ou le tuteur légal.

**Membre de l'organisation** : Personne qui actualise différents mandats ou assume des responsabilités dans l'organisation du Club. Le membre inclue les administrateurs, les bénévoles accompagnateurs lors des provinciaux, les gérants d'équipes.

## **MISSION DU CLUB**

La mission du Club Volleyball Attaque Mauricie est l'amélioration de la condition physique des jeunes et le développement du volleyball en Mauricie. L'organisation vise le développement des athlètes afin qu'ils puissent maximiser leur potentiel et devenir des espoirs et élites de la Mauricie et du Québec.

- Le Club volleyball Attaque Mauricie reconnaît le respect de la personne.
- Le Club volleyball Attaque Mauricie reconnaît que chaque athlète est unique et possède le développement de son potentiel unique....

## **VALEURS ET PRINCIPES ÉTHIQUES DU CLUB**

- **RESPECT**
- **PERSÉVÉRANCE**
- **DISCIPLINE**
- **ENGAGEMENT**
- **SÉCURITÉ PHYSIQUE ET SANTÉ DES ATHLÈTES**
- **ENTRAÎNEMENT RESPONSABLE**
- **INTÉGRITÉ**
- **HONNEUR DU SPORT**

Ces valeurs et principes éthiques doivent être respectés à travers les différents modes de communication que cela soit par les paroles, les comportements et les communications dans les différents réseaux sociaux.

## **CODE ÉTHIQUE DE L'ENTRAÎNEUR :**

### **CONDUITES ATTENDUES, DEVOIRS ET RESPONSABILITÉS**

L'entraîneur joue un rôle majeur et central dans le développement d'un athlète. L'entraîneur se doit d'adhérer aux valeurs et principes du Club Volleyball Attaque Mauricie en ce qui a trait à ses interventions auprès des athlètes. La relation « entraîneur / athlète » est une relation privilégiée. L'entraîneur possède un pouvoir d'influence sur l'athlète et se doit d'être un modèle de rôle au niveau de ses propres comportements. Il a également une influence importante sur la perception que l'athlète aura de son sport ainsi que sur son propre développement, personnel et sportif. Ce code a donc pour objectif de soutenir l'entraîneur afin de miser sur le développement global de l'athlète.

Voici les conduites attendues, les devoirs et responsabilités de l'entraîneur du Club Volleyball Attaque Mauricie:

#### **RESPECT**

- Respecter les athlètes, les entraîneurs, les parents, les membres de l'organisation, les partisans et les autres équipes en s'assurant que chacun soit traité avec équité selon ses fonctions, peu importe l'âge, l'ascendance, la couleur, la race, la citoyenneté, l'origine ethnique, le lieu d'origine, la langue, les croyances, la religion, le handicap, l'identité de genre, l'expression de genre, le sexe ou l'orientation sexuelle, le potentiel athlétique, le niveau de performance, le statut économique, la situation familiale.
- S'engager à s'abstenir de tout commentaire, comportement ou action à caractère abusif, intimidant, violent, agressant, raciste, sexiste ou autres, qui tend à dénigrer ou à abaisser les autres, et ne pas tolérer ce même genre de commentaire, de comportement ou d'action de la part d'autrui que cela soit face aux autres athlètes, les parents, les membres de l'organisation ou les officiels.
- S'abstenir de critiquer publiquement les athlètes, les entraîneurs ou les autres membres de l'organisation mais communiquer les insatisfactions aux personnes concernées, de façon respectueuse en choisissant un lieu et un moment propice.
- S'abstenir de participer à la propagation de rumeurs peu importe le nature de celles-ci.
- Être loyal aux différentes décisions prises dans les instances de l'organisation.
- Utiliser un langage précis sans injure ni expression vulgaire.
- Connaître, respecter et se conformer aux politiques, aux règlements, aux codes et aux procédures du Club Volleyball Attaque Mauricie.

#### **INTÉGRITÉ DANS LES RAPPORTS AVEC LES AUTRES**

- Agir toujours selon des standards élevés en projetant une image positive du sport et du rôle d'entraîneur en portant de bonnes intentions et faisant preuve d'honnêteté et de sincérité dans les rapports avec autrui.
- Respecter son pouvoir d'entraîneur en préservant la dignité, l'intégrité physique et mentale des athlètes.
- S'assurer de suivre un processus équitable au moment de prendre des décisions ou gérer une situation centrée sur l'objectivité et l'impartialité en évitant de tirer un avantage personnel.
- Maintenir la confidentialité et le caractère privé des informations personnelles et les utiliser de façon appropriée.

#### **HONNEUR DU SPORT**

- Promouvoir activement les valeurs liées au sport et à l'entraînement en les énonçant clairement, et surtout, en les respectant soi-même.
- Encourager les athlètes à respecter les règles du sport, à faire preuve d'esprit sportif et de respect des autres et à suivre la charte de l'esprit sportif (voir annexe p.11).
- Observer et faire observer tous les règlements de façon stricte.
- Vouloir se mesurer à un adversaire dans l'équité.
- Accepter la victoire avec modestie sans ridiculiser l'adversaire.
- Accepter la défaite en étant satisfait de l'effort accompli et en reconnaissant la performance de l'adversaire.
- Respecter les officiels et accepter leurs décisions sans douter de leur intégrité.
- Refuse de gagner par des moyens illégaux, déloyaux, malhonnêtes ou par la tricherie.
- Maintenir sa dignité en toutes circonstances, faire preuve de contrôle de soi et adopter toujours un comportement approprié et de civilité.

#### **ENGAGEMENT À UN ENTRAÎNEMENT RESPONSABLE**

- Considérer que le développement de l'athlète prime sur le développement du sport.
- Utiliser judicieusement l'autorité associée à sa position et agir, prendre des décisions qui sont dans le meilleur intérêt des athlètes.
- Favoriser le développement de l'estime de soi des athlètes.
- Orienter les critiques vers la performance plutôt que vers la personne.
- Connaître ses limites sur le plan des connaissances/compétences au moment de prendre des décisions, de donner des consignes ou d'agir.
- Honorer les engagements, la parole donnée et les objectifs sur lesquels il y a eu entente.

#### **SÉCURITÉ PHYSIQUE ET SANTÉ DES ATHLÈTES**

- Véhiculer l'importance d'être toujours en bonne condition physique et psychologique.
- Chercher à préserver la santé ou le bien-être présents ou futurs des athlètes en évitant de les mettre dans des situations présentant des risques inutiles ou non adaptés à leur niveau.
- S'assurer d'un site d'entraînement sécuritaire ainsi que l'équipement et les installations sportives respectent le niveau de développement des athlètes et les principes de sécurité.
- Être prêt à intervenir rapidement et de façon appropriée en cas d'urgence.

*Tiré du **Code d'éthique du Programme national de certification des entraîneurs et [www.sportbienetre.ca](http://www.sportbienetre.ca)***

## **CODE ÉTHIQUE DE L'ATHLÈTE**

### **CONDUITES ATTENDUES, DEVOIRS ET RESPONSABILITÉS**

L'athlète se présente d'abord en tant qu'être humain. L'athlète se doit d'adhérer aux valeurs et principes du Club Volleyball Attaque Mauricie en ce qui a trait à sa participation. Ce code a donc pour objectif de permettre à l'athlète de comprendre que la pratique du volleyball est un outil pour le soutenir dans son développement global.

Voici les conduites attendues, les devoirs et responsabilités de l'athlète du Club Volleyball Attaque Mauricie:

#### **RESPECT ET INTÉGRITÉ**

- Faire preuve de respect et de courtoisie envers les entraîneurs, les autres athlètes, les parents, les membres de l'organisation ainsi que toutes les personnes rencontrées sur les lieux de pratique et de compétition (vestiaires, douches), à l'hébergement et dans le transport.
- S'engager à s'abstenir de tout commentaire, comportement ou action à caractère abusif, intimidant, violent, agressant, raciste, sexiste ou autres, qui tend à dénigrer ou à abaisser les autres, et ne pas tolérer ce même genre de commentaire, de comportement ou d'action de la part d'autrui que cela soit face aux autres athlètes, les parents, les membres de l'organisation ou les officiels.
- S'abstenir de critiquer publiquement les athlètes, les entraîneurs ou les autres membres de l'organisation mais communiquer les insatisfactions aux personnes concernées, de façon respectueuse en choisissant un lieu et un moment propice.
- S'abstenir de participer à la propagation de rumeurs peu importe la nature de celles-ci.
- Respecte le matériel et le travail des autres personnes, et s'abstenir de vandalisme, de vol et d'autres formes de méfait.
- Dans l'esprit du développement global et du respect des saines habitudes de vie, s'abstenir de consommer de l'alcool, des drogues, des cigarettes et cigarettes électroniques.
- Connaître, respecter et se conformer aux politiques, aux règlements, aux codes et aux procédures du Club Volleyball Attaque Mauricie.

#### **HONNEUR DU SPORT**

- Faire honneur et respecter l'esprit du sport et les traditions du sport en respectant les règles du jeu.
- Se conformer aux demandes raisonnables des entraîneurs, des officiels, des membres de l'organisation.
- Refuser de gagner par des moyens illégaux, déloyaux ou par la tricherie.
- Comprendre la tâche difficile des officiels et respecter leurs décisions.
- Accepter la victoire avec modestie sans ridiculiser l'adversaire.
- Accepter la défaite en étant satisfait de l'effort accompli dans les limites de ses capacités et en reconnaissant le bon travail de l'adversaire.
- Maintenir sa dignité en toutes circonstances, faire preuve de contrôle de soi et adopter toujours un comportement approprié et de civilité.

## **ENGAGEMENT ET DISCIPLINE**

- Démontrer une attitude d'entraide et un esprit d'équipe en supportant mes coéquipières et accepter leurs erreurs.
- Fournir un effort constant et engagé.
- Aspirer à se développer au maximum dans son sport.
- Ne pas nuire à la préparation des autres athlètes ou compromettre leur sécurité.
- Considérer la victoire ou la défaite comme une conséquence du plaisir de jouer.
- Considérer le dépassement personnel plus important que l'obtention d'une médaille ou d'un trophée.
- Accepter les règles de conduite émises par du Club Volleyball Attaque Mauricie concernant les comportements à adopter sur les lieux de pratique (vestiaires, douches, site de compétition), à l'hébergement et dans le transport.
- Être l'ambassadeur des valeurs du Club Volleyball Attaque Mauricie et s'abstenir de toute action qui pourrait nuire à la réputation de son école, de son sport ou du Club.

***Tiré Code du participant, RSEQ et [www.sportbienetre.ca](http://www.sportbienetre.ca)***

## **CODE ÉTHIQUE DU PARENT**

### **CONDUITES ATTENDUES, DEVOIRS ET RESPONSABILITÉS**

Le parent se doit d'adhérer aux valeurs et principes du Club Volleyball Attaque Mauricie en ce qui a trait à la participation de son enfant comme athlète au sein de cette organisation. Ce code a donc pour objectif de permettre au parent de reconnaître et comprendre que :

- Le sport possède un formidable potentiel comme contribution à la santé, à l'équilibre et au développement de la personne.
- Le bien-être et l'épanouissement de son enfant constituent une priorité située bien au-delà de la performance et de la victoire sportive à titre de parents d'une athlète.

Voici les conduites attendues, les devoirs et responsabilités du parent d'une athlète étant membre du Club Volleyball Attaque Mauricie:

### **RESPECT ET INTÉGRITÉ**

- Faire preuve de respect et de courtoisie envers les entraîneurs, les autres athlètes, les parents, les membres de l'organisation ainsi que toutes les personnes rencontrées sur les lieux de pratique et de compétition (vestiaires, douches), à l'hébergement et dans le transport.
- S'engager à s'abstenir de tout commentaire, comportement ou action à caractère abusif, intimidant, violent, agressant, raciste, sexiste ou autres, qui tend à dénigrer ou à abaisser les autres, et ne pas tolérer ce même genre de commentaire, de comportement ou d'action de la part d'autrui que cela soit face à son enfant, les autres athlètes, les parents, les membres de l'organisation ou les officiels.
- S'abstenir de critiquer publiquement son enfant, les athlètes, les entraîneurs ou les autres membres de l'organisation mais communiquer les insatisfactions aux personnes concernées, de façon respectueuse en choisissant un lieu et un moment propice.
- S'abstenir de participer à la propagation de rumeurs peu importe le nature de celles-ci.
- Respecter les consignes, les demandes, les décisions et ne pas interférer dans le travail des entraîneurs, des membres de l'organisation.
- Connaître, respecter et se conformer aux politiques, aux règlements, aux codes et aux procédures du Club Volleyball Attaque Mauricie afin de soutenir son enfant à les respecter et s'y conformer également.

### **HONNEUR DU SPORT**

- S'efforcer de connaître les règles du sport pour éviter que l'ignorance ne biaise son jugement envers les décisions des entraîneurs, des officiels et afin ne pas porter involontairement préjudice à une athlète par ses agissements.
- Comprendre la tâche difficile des officiels et respecter leurs décisions.
- Reconnaître les bonnes performances de son enfant comme celle des autres compétiteurs.
- Comprendre que son enfant joue pour s'actualiser en considérant la victoire ou la défaite comme une conséquence du plaisir de jouer, une façon de se développer.
- Considérer la victoire comme un des plaisirs du sport, dédramatiser la défaite et reconnaître les erreurs comme faisant partie de l'apprentissage.
- Maintenir sa dignité en toutes circonstances, faire preuve de contrôle de soi et adopter toujours un comportement approprié.

## **ENGAGEMENT ET SUPERVISION**

- Comprendre que son enfant exerce le sport pour son plaisir, son développement et non pour plaisir du parent.
- Faire primer les objectifs de son enfant sur ses propres objectifs en évitant ainsi de se projeter à travers son enfant.
- Accepter les limites de son enfant et ne pas projeter d'ambition démesurée sur ce dernier.
- S'engager à inculquer à son enfant des valeurs de respect, de discipline, d'efforts et de loyauté.
- Considérer le dépassement personnel plus important que l'obtention d'une médaille ou d'un trophée.
- Encourager son enfant à persévérer lors de défis, à développer ses habiletés et son esprit sportif.
- Maîtriser toute l'information qui lui est transmise et clarifier rapidement si des éléments demeurent ambigus.
- Lors d'activités et/ou les compétitions, planifier ses activités de sorte que son enfant puisse respecter les couvre-feux, être ponctuel et respecter les horaires établis.
- Lorsque le parent accepte des responsabilités (gérant d'équipe, marqueurs...), s'assurer d'agir de façon impartiale, équitable et avec discernement.
- Assurer une supervision de son enfant quant au respect des règles de conduites et à l'entretien du matériel prêté.

***Tiré Code d'éthique du parents, MELS***



## **CODE ÉTHIQUE DES MEMBRES DE L'ORGANISATION CONDUITES ATTENDUES, DEVOIRS ET RESPONSABILITÉS**

Le membre de l'organisation du Club Volleyball Attaque Mauricie joue un rôle déterminant dans le développement du sport et du Club. Il doit comprendre les impacts de ses décisions sur les athlètes, entraîneurs, parents et tous les autres intervenants du sport. Le membre de l'organisation se doit d'adhérer aux valeurs et principes du Club Volleyball Attaque Mauricie. Ce code de conduite a aussi pour objet d'aider les administrateurs dans l'exercice de leurs fonctions.

Voici les conduites attendues, les devoirs et responsabilités du membre de l'organisation du Club Volleyball Attaque Mauricie:

### **RESPECT ET INTÉGRITÉ**

- Respecter les athlètes, les entraîneurs, les parents, les autres membres de l'organisation, les partisans et les autres équipes en s'assurant que chacun soit traité avec équité selon ses fonctions, peu importe l'âge, l'ascendance, la couleur, la race, la citoyenneté, l'origine ethnique, le lieu d'origine, la langue, les croyances, la religion, le handicap, l'identité de genre, l'expression de genre, le sexe ou l'orientation sexuelle, le potentiel athlétique, le niveau de performance, le statut économique, la situation familiale.
- S'abstenir de tout commentaire ou comportement désobligeant, abusif, intimidant, agressant, raciste, sexiste ou autres, qui tend à dénigrer ou à abaisser les autres, et ne pas tolérer chez les autres ce même genre de commentaire ou comportement.
- S'abstenir de critiquer publiquement les athlètes, les entraîneurs ou les autres membres de l'organisation mais communiquer les insatisfactions aux personnes concernées, de façon respectueuse en choisissant un lieu et un moment propice.
- S'abstenir de participer à la propagation de rumeurs peu importe la nature de celles-ci.
- Être loyal aux différentes décisions prises dans les instances de l'organisation.
- Faire preuve d'honnêteté, déclarer tout conflit d'intérêt potentiel et se retirer des décisions au besoin.
- Connaître, respecter et se conformer aux politiques, aux règlements, aux codes et aux procédures du Club Volleyball Attaque Mauricie et s'assurer d'administrer l'organisation dans le respect de celles-ci.
- Respecter le matériel et le travail des autres personnes, et s'abstenir de vandalisme, de vol et d'autres formes de méfait.
- Maintenir la confidentialité et le caractère privé des informations personnelles et les utiliser de façon appropriée.
- Maintenir sa dignité en toutes circonstances, faire preuve de contrôle de soi et adopter toujours un comportement approprié et de civilité.

## ENGAGEMENT

- Remplir ses fonctions à l'intérieur des limites de son autorité et de ses compétences.
- Appliquer un processus de prise de décision en s'assurant d'être centré sur le meilleur intérêt de l'organisation (ses membres, de ses athlètes et de ses entraîneurs) avec impartialité, objectivité en étant conscient de l'impact des décisions; en prenant le temps de bien peser les avantages et les inconvénients; et en analysant toutes les conséquences potentielles.
- Maîtriser toute l'information qui lui est transmise, clarifier rapidement si des éléments demeurent ambigus et transmettre aux membres de l'organisation toutes les informations importantes.
- Gérer les argents de l'organisation avec rigueur.
- S'assurer de la coordination des différentes tâches à effectuer jusqu'à ce qu'elles soient complétées et dans le respect des délais établis pour une progression harmonieuse des projets lorsque le membre est responsable. Dans le cas d'une incapacité à respecter les engagements, en aviser les instances.
- S'abstenir de toute action qui pourrait nuire à la réputation du sport ou au Club Volleyball Attaque Mauricie.

*Tiré de [www.sportbienetre.ca](http://www.sportbienetre.ca)*

## **ANNEXE**

### **LA CHARTE DE L'ESPRIT SPORTIF**

#### **ARTICLE I**

Faire preuve d'esprit sportif, c'est d'abord et avant tout observer strictement tous les règlements; c'est ne jamais chercher à commettre délibérément une faute.

#### **ARTICLE II**

Faire preuve d'esprit sportif, c'est respecter l'officiel. La présence d'officiels ou d'arbitres s'avère essentielle à la tenue de toute compétition. L'officiel a un rôle difficile à jouer. Il mérite entièrement le respect de tous.

#### **ARTICLE III**

Faire preuve d'esprit sportif, c'est accepter toutes les décisions de l'arbitre sans jamais mettre en doute son intégrité.

#### **ARTICLE IV**

Faire preuve d'esprit sportif, c'est reconnaître dignement la supériorité de l'adversaire dans la défaite.

#### **ARTICLE V**

Faire preuve d'esprit sportif, c'est accepter la victoire avec modestie et sans ridiculiser son adversaire.

#### **ARTICLE VI**

Faire preuve d'esprit sportif, c'est savoir reconnaître les bons coups et les bonnes performances de l'adversaire.

#### **ARTICLE VII**

Faire preuve d'esprit sportif, c'est vouloir se mesurer à un opposant dans l'équité. C'est compter sur son seul talent et ses habiletés pour tenter d'obtenir la victoire.

#### **ARTICLE VIII**

Faire preuve d'esprit sportif, c'est refuser de gagner par des moyens illégaux et par la tricherie.

#### **ARTICLE IX**

Faire preuve d'esprit sportif, pour l'officiel, c'est bien connaître tous les règlements et les appliquer avec impartialité.

#### **ARTICLE X**

Faire preuve d'esprit sportif, c'est garder sa dignité en toutes circonstances; c'est démontrer que l'on a la maîtrise de soi. C'est refuser que la violence physique ou verbale prennent le dessus sur nous.

***Tiré de L'esprit sportif ça compte ! MELS***